

7. Fiches Espèces

Nom français de l'espèce –Code Natura 2000

- ⇒ Androsace des Pyrénées - 1632
- ⇒ Desman des Pyrénées - 1301
- ⇒ Petit Rhinolophe – 1303
- ⇒ Grand Rhinolophe – 1304
- ⇒ Petit/Grand Murin – 1307/1324
- ⇒ Lézard des Pyrénées – 1995

Statuts de protections et de menaces**Annexe(s) directive Habitats :** II et IV**Espèce prioritaire directive Habitat :** non**Protection nationale :** Oui – Annexe 1**Livres rouges :** Menacée**Tendances des populations :** Manque de données sur l'évolution des effectifs**Conventions internationales :** Annexe 1 – Convention de Berne**Répartition en France et/ou en Europe**

L'Androsace des Pyrénées est une endémique des Pyrénées centrales françaises ou espagnoles. Sa présence est limitée pour le versant sud aux Pyrénées aragonaises de la Province de Huesca, en France son aire de répartition s'étend de l'ouest de l'Ariège (Couserans) au département des Hautes Pyrénées.



© F.Loustalot-Forest / ONF 2009

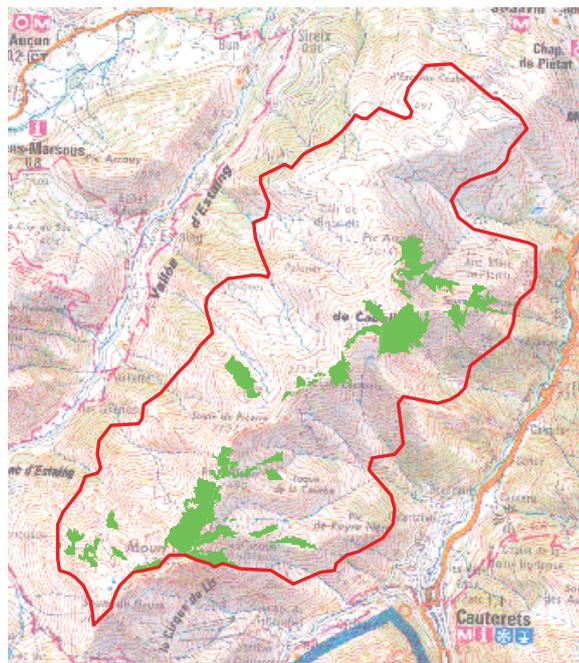
Répartition sur le site**Légende :**

-  Contour du site
-  Habitat potentiel



0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
source : PNP 2008-09, CBP 2006, ONF 2008-09
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|---|------|
| 2/3 | <h2 style="margin: 0;">Androsace des Pyrénées</h2> <p style="margin: 0;"><i>Androsace pyrenaica</i></p> | 1632 |
|-----|---|------|

GENERALITES

Description de l'espèce

Plante vivace naine (1-4 cm) en coussinets assez denses plus ou moins appliqués sur le rocher, de 5 à 20 cm de diamètre, pouvant atteindre 30 cm. Tiges très ramifiées portant des feuilles en rosettes vert clair, petites, linéaires oblongues (2-8 mm), couvertes de poils simples, ciliées sur les bords, épaisses et fortement imbriquées, recourbées au sommet. Fleurs petites (4-6 mm de diamètre), blanches à gorge jaune, solitaires ou parfois par deux, sur des pédoncules dépassant nettement les feuilles, souvent recourbés, naissant entre les feuilles des rosettes, munis de 2 à 3 petites bractées lancéolées et glabres, plus ou moins distantes du calice, chaque fleur étant pourvue d'un pédicelle plus ou moins long. Le fruit est une capsule ovale et globuleuse dépassant légèrement les segments du calice.

Ecologie générale de l'espèce

Habitats :

L'Androsace des Pyrénées colonise les fissures et anfractuosités des parois rocheuses, ainsi que les rocailles et les éboulis fixés. Elle se développe préférentiellement en exposition sud et sud-est dans les cavités des rochers siliceux et surplombs abrités des suintements, évite les expositions nord. Elle pousse préférentiellement entre 2100 et 2700 mètres d'altitude (étages subalpins et alpins).

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Printemps 2009.

Date d'observation la plus ancienne connue : Non renseignée

Observateurs : F. Loustalot-Forest (ONF), E. Florence (PNP), Guillaume Moritel (CBNP-MP)

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Présence de l'espèce sur plusieurs falaises du site.

Abondance sur le site Natura 2000 : Population non quantifiée ; certainement entre 50 et 100 individus.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important, l'espèce est bien représentée sur le site, en limite de son aire de répartition.

Tendance d'évolution des populations : Difficile à estimer ; Les prospections nationales sur cette espèce font état d'une vingtaine de stations sur l'ensemble des trois départements concernés, mais ces prospections sont loin d'être exhaustives. L'état des populations présente en général une dynamique favorable et reste relativement stable dans les endroits peu fréquentés et peu accessibles

Synthèse globale sur l'état de conservation : Manque de données pour pouvoir évaluer l'état de conservation

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Falaises siliceuses.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'Androsace des Pyrénées peut pâtir des prélèvements des collectionneurs ou des activités sportives comme l'escalade, par effet de piétinement ou lors du « nettoyage des voies ».

Cette menace ne semble pas effective à ce jour (absence d'escalade sur les falaises concernées).

Objectifs conservatoires sur le site

Eviter la détérioration des habitats d'espèce et maintenir les populations dans un état de conservation favorable.

| | | |
|-----|--|-------------|
| 3/3 | <p>Androsace des Pyrénées</p> <p><i>Androsace pyrenaica</i></p> | 1632 |
|-----|--|-------------|

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces

| | |
|--------------------------|--|
| Actions : | <p>Compléments d'études et suivi des populations existantes pour cerner la dynamique et l'évolution, et recherches de nouvelles stations pour affiner l'état des lieux des populations.</p> <p>Surveillance des stations les plus sensibles, et information du public.</p> |
| Fiche Action : | F1 : Suivi des stations d'Androsace des Pyrénées. |
| Acteurs concernés | Activités de Tourisme et de Loisirs, Parc National des Pyrénées |

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 6 : Espèces végétales
Base de données du CBNP-MP

Statuts de protections et de menaces**Annexe(s) directive Habitats :** II et IV**Espèce prioritaire directive Habitat :** non**Protection nationale :** Oui - Article 1**Livres rouges :** UICN : Vulnérable**Tendances des populations :** Manque de données sur l'évolution des effectifs**Conventions internationales :** Annexe 2 – Convention de Berne**Répartition en France et/ou en Europe**

Le Desman des Pyrénées est une **espèce endémique** ibéropyrénéenne. C'est-à-dire qu'on ne le rencontre que dans la chaîne des Pyrénées et dans les massifs montagneux du quart nord ouest de la péninsule Ibérique (Portugal et Espagne).

En France, à petite échelle, il se rencontre dans tous les départements pyrénéens ainsi qu'au niveau de presque tous les bassins hydrographiques pyrénéens : bassins de la Neste, de l'Adour, de la Garonne, de l'Aude, de l'Agly, de la Têt, du Tech.

Courant, assez courant
 Rare, très rare ou localisé
 (données 1998)



© I. Borrit / IFCDP

Répartition sur le site**Légende :**

 Contour du site

Habitat potentiel

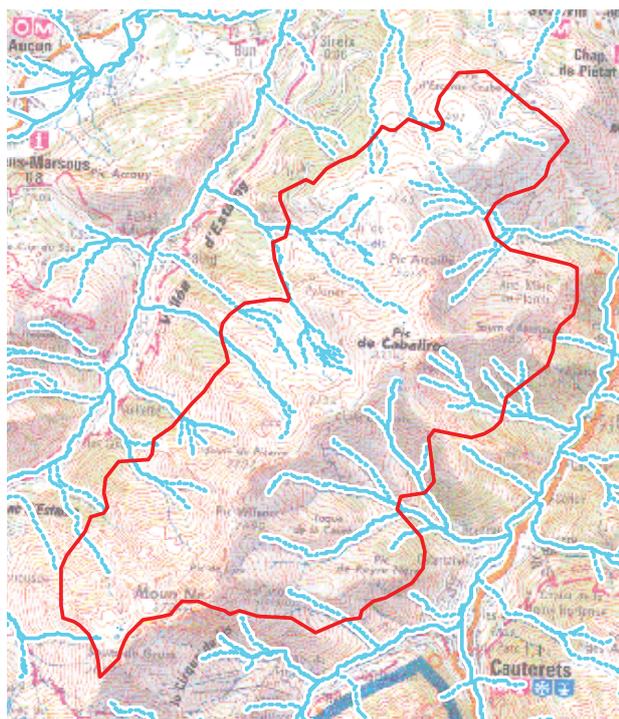
~ Cours d'eau permanent
(BD TOPO® IGN®)

~ Cours d'eau intermittent
(BD TOPO® IGN®)



0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
source AED - A.B. 2008
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|---|------|
| 2/3 | <h2 style="margin: 0;">Desman des Pyrénées</h2> <p style="margin: 0;"><i>Galemys pyrenaicus</i></p> | 1301 |
|-----|---|------|

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Desman des Pyrénées est le plus gros insectivore aquatique de France. Il fait penser à une taupe avec une trompe. Son corps ne dépasse pas les 30 cm (queue comprise) et l'animal pèse généralement moins de 80 g.

Le pelage est dense ; le dos foncé brillant et le ventre gris argenté avec une tache jaunâtre sur la poitrine ; le museau, les pattes et la queue sont pratiquement dépourvus de poils.

Le museau est prolongé par une trompe raide, plate, flexible, d'environ 20 mm de long, dotée de vibrisses.

Les oreilles sans pavillons sont cachées dans la fourrure, de même que les minuscules yeux.

Les pattes postérieures sont longues et munies de grandes griffes recourbées et acérées ; les pieds sont palmés et bordés de poils raides ; l'espèce s'en sert pour fouiller le fond des ruisseaux dans le but de se nourrir. Les pieds des pattes antérieures sont plus petits avec seulement une ébauche de palmure.

Le Desman dépose des fèces caractéristiques à l'état frais. Ils ont la forme de petits tortillons de 10-15 mm de long pour 4-8 mm de large, à odeur musquée, de couleur vert très foncé à noir et d'aspect huileux. Ses indices sont précieux lors d'inventaire et permettent quand on en trouve d'affirmer la présence de l'espèce sur un tronçon de cours d'eau.

Ecologie générale de l'espèce

Activité : Actif toute l'année, l'animal est essentiellement nocturne et très discret. Sa période d'activité débute peu après le coucher du soleil et paraît entrecoupée de phases de repos (dans son gîte). Le Desman peut également être actif de jour, en début d'après-midi, principalement de février à juin.

Animal semi-aquatique, il passe tout son temps actif sous l'eau (à la recherche de nourriture) ou à proximité de l'eau. Durant ces plongées qui durent généralement entre une dizaine et une vingtaine de secondes, il émet un chapelet de bulles continu qui traduit probablement une activité olfactive, mais dont le rôle est mal connu. Pratiquement aveugle, il repère les obstacles ou les proies à distance (de l'ordre de quelques centimètres) grâce aux organes tactiles de sa trompe.

Les fèces sont presque toujours déposés sur des rochers ou des morceaux de bois émergeant de l'eau. Ils servent de support aux sécrétions des glandes à musc et pourraient jouer un rôle de communication entre les individus ou correspondre à un comportement territorial.

Régime alimentaire : Le Desman est un insectivore au régime alimentaire très spécialisé. Il recherche en priorité des invertébrés benthiques rhéophiles, à forte valeur énergétique, de taille moyenne à grande et peu sclérifiés. En captivité, il consomme entre un tiers et la moitié de son poids en nourriture par jour. Qualitativement, son régime se compose en majorité de trichoptères (notamment ceux qui ne construisent pas de fourreaux), d'éphéméroptères et de plécoptères.

Prédation : Ses prédateurs sont mal connus : en Espagne, la Loutre (*Lutra lutra*) apparaît comme son prédateur naturel. D'autres espèces occasionnelles sont citées dans la littérature : Brochet (*Esox lucius*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Héron cendré (*Ardea cinerea*)...

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Printemps 2009 (fécès) sur le ruisseau des Cattarabes, en limite du site.

Date d'observation la plus ancienne connue : Non renseignée

Observateur : Alain Bertrand - ABELA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Présence de l'espèce fortement probable sur les affluents des gaves de Cauterets et d'Estaing.

Abondance sur le site Natura 2000 : Population non quantifiée ; espèce assez rare

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Moyen car absence de cours d'eau conséquents.

Tendance d'évolution des populations : Difficile à estimer ;

Synthèse globale sur l'état de conservation : Manque de données pour pouvoir évaluer l'état de conservation

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Ruisseau permanent, Bords de graviers plus ou moins végétalisés, canaux, lacs artificiels,... à plus ou moins haute altitude (de 15m à 2600m d'altitude).

| | | |
|-----|---|------|
| 3/3 | <h2 style="margin: 0;">Desman des Pyrénées</h2> <p style="margin: 0;"><i>Galemys pyrenaicus</i></p> | 1301 |
|-----|---|------|

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Aucune menace identifiée sur le site en l'état actuel des connaissances. Aucune interaction avec les pêcheurs. Les menaces potentielles sont principalement une atteinte à son habitat et à ses proies, et peuvent provenir de l'hydro-électricité, la gestion piscicole, la gestion forestière et autres activités liées à l'eau comme le canyoning.

Objectifs conservatoires sur le site

Veiller à la bonne qualité des eaux ainsi qu'au maintien d'un débit suffisant à la survie de l'espèce
Sensibiliser les pêcheurs à l'espèce pour que, le cas échéant, ils puissent communiquer leurs observations éventuelles

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- ⇒ Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces
- ⇒ Mise en place d'un suivi de la qualité des eaux pour évaluer la ressource alimentaire présente et les éventuelles pollutions
- ⇒ Suivi de la présence/absence de l'animal et prospections sur les ruisseaux potentiellement favorables

| | |
|--------------------------|--|
| Actions : | <p>Gestion à appréhender au niveau de l'habitat d'espèce à l'échelle du bassin versant (cours d'eau principal et affluents).</p> <p>Améliorer la connaissance sur la biologie de l'espèce et l'état des populations sur le site.</p> <p>Prise en compte de la présence du Desman lors des travaux d'aménagement des cours d'eau et de leurs abords (préserver le caractère naturel des berges et du lit).</p> <p>Limitier la pollution des cours d'eau et poursuivre le traitement des eaux usées et intégrer les préconisations liées au Desman dans les aménagements. En particulier, éviter l'utilisation de produits agro-pharmaceutiques au bord des rives (pédiluves, imervectine), remplacer le piégeage chimique des nuisibles, mise en place de sites de collecte ou de décantage des eaux de ruissellement lors des actions d'exploitation forestière pour éviter des apports provenant des pistes de débarquement, pas de stockage de bois sur les pistes au dessus de la source.</p> <p>Sensibiliser les utilisateurs du milieu (promeneurs, pêcheurs, pisciculteurs et forestiers) à la préservation de la qualité des cours d'eau et les informer sur les moeurs et l'habitat du Desman.</p> |
| Fiches Action : | E8 : Gestion des zones humides de l'estive d'Estibe. F2 : Compléter les inventaires sur le Desman des Pyrénées. |
| Acteurs concernés | Sociétés locales de Pêche, Communes. |

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
Site internet : « le Desman des Pyrénées » - A. BERTRAND
Rapport d'expertise Alain Bertrand - Juillet 2009

| | | |
|-----|--|------|
| 1/3 | <h2>Petit Rhinolophe</h2> <p><i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)</p> | 1303 |
|-----|--|------|

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive Habitat : non

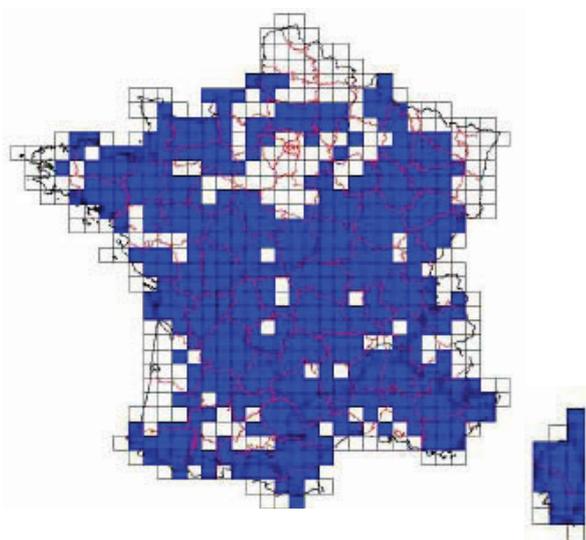
Protection nationale : Oui - Article 1

Livres rouges : UICN - Monde : Vulnérable / France : Vulnérable

Tendances des populations : L'espèce est en forte régression dans le Nord et le centre de l'Europe ; en France, la situation est mitigée : les régions Corse et Midi Pyrénées accueilleraient plus de 50% des effectifs estivaux.

Conventions internationales : Bonn – Annexe 2 / Berne – Annexe 2

Répartition en France et/ou en Europe



© Ph FAVRE / ONF

Source : Groupe Chiroptères SFPEM - Données 1990-2003

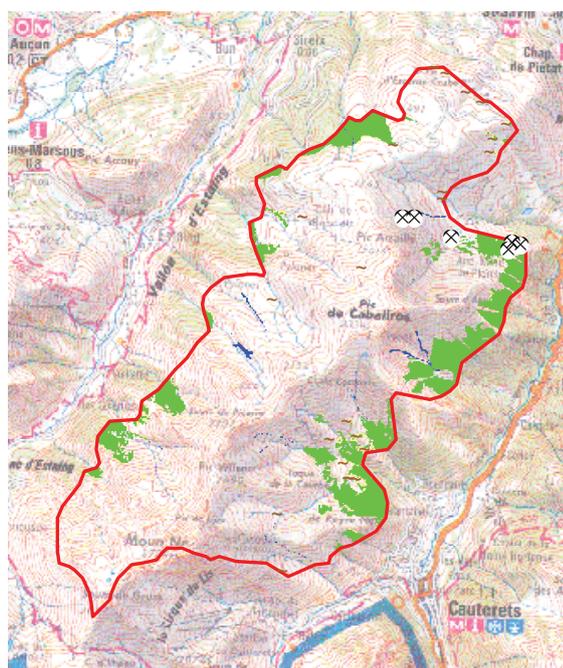
Répartition sur le site

Légende :

- Contour du site
- Habitat potentiel de gîte
 - ⊗ Mines
 - ~ Grange ou cabane
- Habitat potentiel de chasse
 - Forêt, formations arborées
 - Ruisseau, ruisselets
 - Prairies et hautes herbes
 - Pelouse
 - Mines

0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
Source GCMP / ONF 2010
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|--|------|
| 2/3 | <h2 style="margin: 0;">Petit Rhinolophe</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)</p> | 1303 |
|-----|--|------|

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens. Tête + corps, il mesure moins de 5 cm et peut peser jusqu'à 10 g (l'équivalent de 2 morceaux de sucre). Son oreille est large se terminant en pointe et dépourvue de fragus. L'appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval est composé d'un appendice supérieur de la selle bref et arrondi, appendice inférieur beaucoup plus long et pointu de profil ; la lancette est triangulaire.

Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un « petit sac noir pendu ». Cf. photo page précédente. Il n'y a aucun dimorphisme sexuel.

Ecologie générale de l'espèce

Activité : Il hiberne de septembre - octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact suspendu au plafond ou le long de la paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol. L'hibernation est entrecoupée de réveils qui lui permettent d'uriner, de déféquer, de boire et de chasser des insectes lors des belles journées d'hiver.

Sédentaire, le Petit rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (exceptionnellement jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Il peut même passer l'année entière dans le même bâtiment en occupant successivement le grenier puis la cave. Animal nocturne, l'activité générale s'étend du crépuscule tardif au début de l'aube avec plusieurs temps de repos et une décroissance de l'activité tout au long de la nuit. Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins deux à trois fois au gîte pendant la nuit pour nourrir les jeunes lors de la période de lactation.

Reproduction : La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. La copulation s'effectue de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées au Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Grand murin (*Myotis myotis*), Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ou Vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentoni*) sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 10^e jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.

Régime alimentaire : Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons. Il n'y a pas de sélection apparente dans la taille des proies consommées.

Dans les différentes régions d'étude, les diptères, lépidoptères, névroptères et trichoptères, associés aux milieux aquatiques ou boisés humides, apparaissent comme les ordres principalement consommés.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2009

Date d'observation la plus ancienne connue : J. LOIRET (2000-2005)

Observateurs : J. Loiret, J. Bodin, S. DEJEAN & F. NERI - GCMP / CREN Midi Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site Natura 2000 : inconnue – une colonie d'une 30aine d'individus répertoriée

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important (zone d'alimentation et de gîte)

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : inconnu

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Le petit Rhinolophe se rencontre de la plaine jusqu'en montagne. Il recherche des paysages semi ouverts ou alternent bocages et forêt reliés par des corridors boisés. La présence de milieux humides semble importante pour les colonies de mise bas, les femelles y trouvant abondance de proies nécessaires à la gestation puis à l'élevage des jeunes. Les gîtes hibernation sont des cavités naturelles ou non souvent souterraines. Les gîtes de reproduction sont principalement des combles ou des caves de bâtiments à l'abandon ou entretenus.

| | | |
|-----|---|------|
| 3/3 | <p>Petit Rhinolophe</p> <p><i>Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)</i></p> | 1303 |
|-----|---|------|

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Réfection de bâtiments / abandon du bâti (écroulement des toits, des murs,...)
Toute action visant à diminuer la diversité des milieux (forestiers, aquatiques, bocages,...) et l'absence de continuité entre eux entraîne la disparition des terrains de chasse et donc des gîtes de reproduction alentours.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration des habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces
Maintien d'une diversité de milieux de chasse et de gîte potentiel sur l'ensemble du site et au delà
Maintien d'une diversité d'espèces liées à divers habitats (forestiers, ouverts, humides,...)

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- ⇒ Conserver les milieux ouverts par le pâturage
- ⇒ Eviter les traitements des animaux avec des produits à base d'Ivermectine
- ⇒ Eviter les peuplements en résineux
- ⇒ Ne pas intervenir sur les lisières et les ripisylves
- ⇒ Sensibiliser les propriétaires aux alentours du site sur l'éventuelle présence de chauves souris dans le bâti
- ⇒ Améliorer et suivre la connaissance de l'état de l'espèce sur le site et aux alentours

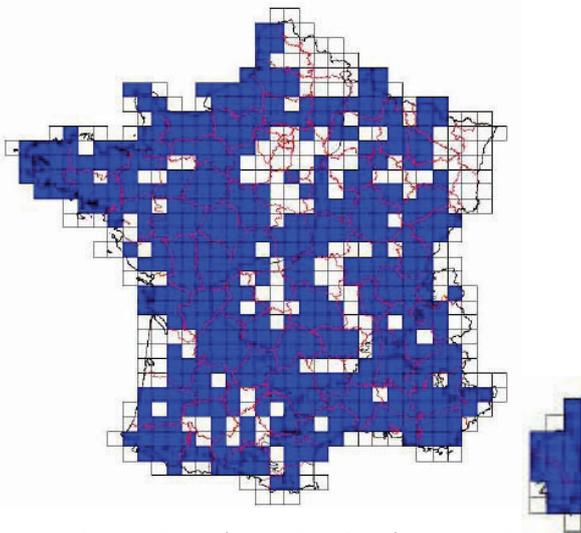
| | |
|--------------------------|--|
| Action : | Maintenir le pâturage extensif Maintenir les territoires de chasse et les proies en milieu forestier et agricole. Informé et sensibiliser le public sur les chiroptères. Assurer la pérennité et la tranquillité des gîtes. |
| Fiches Action : | Toutes les fiches actions sur l'entretien des milieux ouverts, les forêts. F3 : Sensibilisation et information sur les chiroptères |
| Acteurs concernés | Forestiers, propriétaires privés, Communes, éleveurs, Parc National des Pyrénées |

Sources documentaires

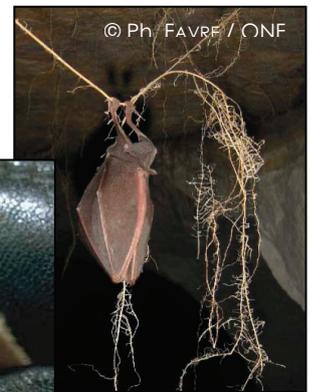
Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
Rapport d'expertise GCMP – Novembre 2009

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)**Statuts de protections et de menaces****Annexe(s) directive Habitats :** II et IV**Espèce prioritaire directive Habitat :** non**Protection nationale :** Oui - Article 1**Livres rouges :** UICN - Monde : Faible risque / France : Vulnérable**Tendances des populations :**

L'espèce est rare et en fort déclin dans le nord ouest de l'Europe ; en France, c'est l'ouest qui regroupe encore près de 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs estivaux. La population française semble toutefois en déclin général.

Conventions internationales : Bonn – Annexe 2 / Berne – Annexe 2**Répartition en France et/ou en Europe**

Source : Groupe Chiroptères SFPEM - Données 1990-2003



© Ph. FAVRE / ONF

Répartition sur le site**Légende :**

Contour du site

Habitat potentiel de gîte

Mines

Grange ou cabane

Habitat potentiel de chasse

Forêt, formations arborées

Ruisseau, ruisselets

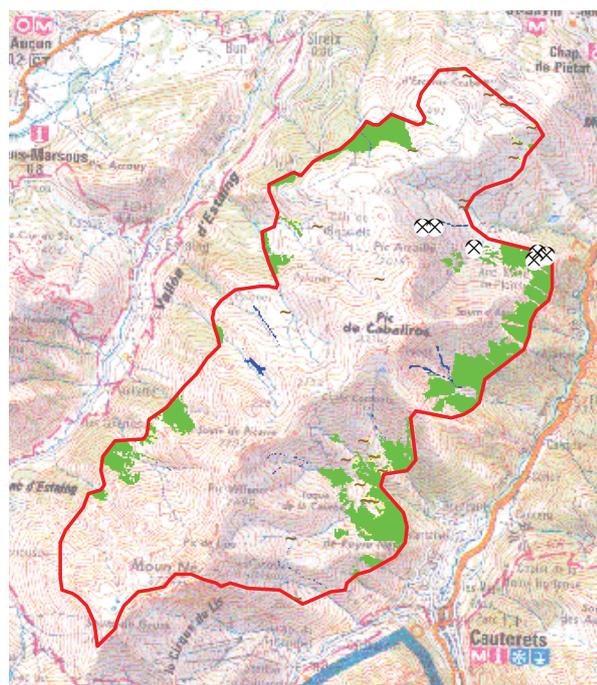
Prairies et hautes herbes

Pelouse

Mines

0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
Source GCMP / ONF 2010
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|--|------|
| 1/3 | <h2 style="margin: 0;">Grand Rhinolophe</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)</p> | 1304 |
|-----|--|------|

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes européens avec une taille augmentant de l'ouest vers l'est de l'Europe. Tête + corps il mesure jusqu'à 7 cm et peut peser jusqu'à plus de 30 g. Son oreille est large, se terminant en pointe et dépourvue de tragus. L'appendice nasal caractéristique en fer à cheval est composé d'un appendice supérieur de la selle court et arrondi, appendice inférieur pointu ; la lancette est triangulaire. Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de cocon. En cas de dérangement, le stress lui fait fléchir les genoux. Cf. photo page précédente. Il n'y a aucun dimorphisme sexuel.

Ecologie générale de l'espèce

Activité : Le Grand rhinolophe entre en hibernation de septembre - octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. Cette léthargie peut être spontanément interrompue si les températures se radoucissent et permettent la chasse des insectes. En cas de refroidissement, il peut aussi en pleine journée changer de gîte. L'activité est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies, donc des conditions météorologiques : le Grand Rhinolophe vole peu par temps froid, venteux ou pluvieux.

La chasse est une activité solitaire ; aucun comportement de défense territoriale : zones de chasse de 4 ha environ, exploitées par 1 à 4 individus. Le choix de la technique de chasse dépend de la structure paysagère, de la température et de la densité d'insectes. Il chasse en vol linéaire en ne s'éloignant que rarement d'un écotone boisé. La chasse en vol est pratiquée au crépuscule (période de densité maximale de proies), puis en cours de nuit, l'activité de chasse à l'affût, depuis une branche morte sous le couvert d'une haie, devient plus fréquente.

Reproduction : la maturité sexuelle est atteinte par les femelles vers 2 ou 3 ans ; pour les mâles : au plus tôt à la fin de la 2e année. La copulation intervient de l'automne au printemps. En été, la ségrégation sexuelle semble totale. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes), parfois associées au Rhinolophe euryale ou au Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). De mi-juin à fin juillet, les femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 7e jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Dès le 28e-30e jour, les jeunes apprennent à chasser seuls près du gîte. Mais leur capacité de vol et d'écholocation est réduite. Ils sont sevrés vers 45 jours. Le squelette se développe jusqu'au 60e jour.

Régime alimentaire : Le régime alimentaire varie en fonction des saisons et des pays (aucune étude menée en France). Les femelles et les jeunes ont des régimes alimentaires différents. Les proies consommées sont de taille moyenne à grande (= 1,5 cm), voire très grandes (*Herse convolvuli*). Selon la région, les lépidoptères représentent 30 à 45% (volume relatif), les coléoptères 25 à 40%, les hyménoptères (ichneumonidés) 5 à 20%, les diptères (tipulidés et muscoïdés) 10 à 20%, les trichoptères 5 à 10% du régime alimentaire.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2009

Date d'observation la plus ancienne connue : J. LOIRET (2000-2003)

Observateurs : J. Loiret, J. Bodin, S. DEJEAN & F. NERI - GCMP / CREN Midi Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site Natura 2000 : inconnue

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important (zone d'alimentation peut être de gîte)

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : inconnu

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : En général, l'espèce fréquente des zones chaudes jusqu'à plus de 1000m d'altitude. Il recherche des milieux semi ouverts à forte densité d'habitats et diversifiés (boisement de feuillus, lisière, haies, landes, friches, vergers,...). Il fréquente peu les milieux ouverts sans arbres. En général, très fidèle aux gîtes de reproduction utilisés il n'en est que plus vulnérable. Ces gîtes sont bien souvent des greniers, des galeries, puits, tunnels,... Les gîtes d'hivernages sont plutôt des cavités naturelles.

| | | |
|-----|--|------|
| 3/3 | <h2 style="margin: 0;">Grand Rhinolophe</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)</p> | 1304 |
|-----|--|------|

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La prédation par des rapaces reste assez fréquente.
 Dérangement des gîtes d'hibernation et de reproduction / intoxication par des produits phytosanitaires
 Réfection de bâtiments / abandon du bâti (écroulement des toits, des murs,...)
 Toute action visant à diminuer la diversité des milieux (forestiers, aquatiques, bocages,...) et l'absence de continuité entre eux entraîne la disparition des terrains de chasse et donc des gîtes de reproduction alentours.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration des habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces
 Maintien d'une diversité de milieux de chasse et de gîte potentiel sur l'ensemble du site et au delà
 Maintien d'une diversité d'espèces liées à divers habitats (forestiers, ouverts, humides,...)

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- ⇒ Conserver les milieux ouverts par le pâturage
- ⇒ Éviter les traitements des animaux avec des produits à base d'Ivermectine
- ⇒ Éviter les peuplements en résineux
- ⇒ Ne pas intervenir sur les lisières et les ripisylves
- ⇒ Sensibiliser les propriétaires aux alentours du site sur l'éventuelle présence de chauves souris dans le bâti
- ⇒ Améliorer et suivre la connaissance de l'état de l'espèce sur le site et aux alentours

| | |
|--------------------------|---|
| Actions : | Maintenir le pâturage extensif Maintenir les territoires de chasse et les proies en milieu forestier et agricole. Informer et sensibiliser le public sur les chiroptères. Assurer la pérennité et la tranquillité des gîtes. |
| Fiches Action : | Toutes les fiches actions sur l'entretien des milieux ouverts, les forêts. F3 : Sensibilisation et information sur les chiroptères |
| Acteurs concernés | Forestiers, propriétaires privés, Communes, éleveurs, Parc National des Pyrénées |

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
 Rapport d'expertise GCMP – Novembre 2009

Myotis blythii Tomes 1857 / *Myotis myotis* Borkhausen 1797

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive Habitat : non

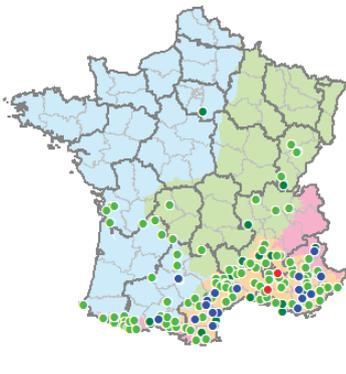
Protection nationale : Oui - Article 1

Livres rouges : UICN - Monde : Faible risque / France : Vulnérable

Tendances des populations : En Europe, l'espèce semble encore bien présente dans le sud avec de grosses populations dans des cavités. Dans certaines régions françaises, notamment dans le nord-est, l'espèce semble.

Conventions internationales : Bonn – Annexe 2 / Berne – Annexe 2

Répartition en France et/ou en Europe : En régression en France depuis 1950, en relative stabilité actuellement, mais fragile. ***Myotis myotis*** : Surtout dans la moitié nord de la France, principalement en plaine. ***Myotis blythii*** : Surtout dans la moitié sud de la France (méditerranéenne), en plaine et en montagne. Espèce mal connue à cause des confusions possibles avec *M. myotis*.



Petit Murin



Grand Murin



© R. Riols

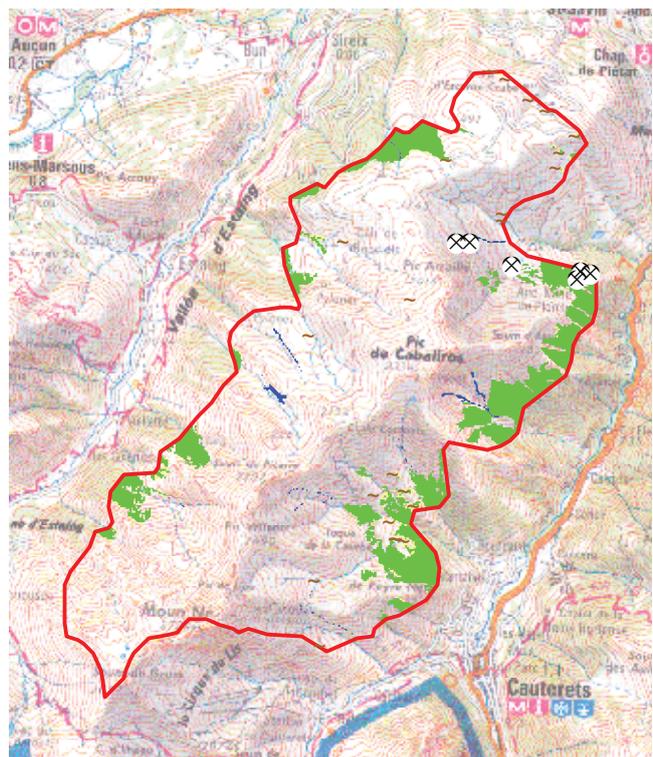
Répartition sur le site

Légende :

-  Contour du site
- Habitat potentiel de gîte
 -  Mines
 -  Grange ou cabane
- Habitat potentiel de chasse
 -  Forêt, formations arborées
 -  Ruisseau, ruisselets
 -  Prairies et hautes herbes
 -  Pelouse
 -  Mines

0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
Source GCMP / ONF 2010
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|---|-----------|
| 2/4 | <h2 style="margin: 0;">Petit/Grand Murin</h2> <p style="margin: 0;"><i>Myotis blythii</i> Tomes 1857 / <i>Myotis myotis</i> Borkhausen 1797</p> | 1307/1324 |
|-----|---|-----------|

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français. Tête + corps : 6,5-8 cm ; avant-bras : 5,3-6,6 cm ; envergure : 35-43 cm ; poids : 20-40 g. Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm. Museau, oreilles et patagium brun-gris. Les mensurations crâniennes, la longueur condylobasale (CB) et la rangée dentaire supérieure (CM3) fournissent également de bons critères pour distinguer les deux espèces. Pour le Grand murin, les valeurs extrêmes de ces deux mensurations sont : CB : 19,5-20,7 mm, CM3 : 8,3-9,4 mm. Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

Chauve-souris de grande taille, le Petit murin est morphologiquement si proche du Grand murin, *Myotis myotis*, que la détermination de ces deux espèces est très délicate. Tête + corps : (5,4) 6,2-7,1 (7,6) cm ; avant-bras (AB) : 5,05-6,2 cm ; envergure : 36,5-40,8 cm ; poids : 15-29,5 g. Touffe de poils blancs sur la tête entre les oreilles (95% des individus en Suisse). Oreilles étroites, plus courtes que le Grand murin, longueur (L_{Or}) : 2,08-2,43 cm, largeur (I_{Or}) : 0,8-1,03 cm. Les mensurations crâniennes, la longueur condylobasale (CB) et la rangée dentaire supérieure (CM3), fournissent également de bons critères pour distinguer les deux espèces. Pour le Petit murin, les valeurs extrêmes de ces deux mensurations sont : CB : 19,5-20,7 mm, CM3 : 8,3-9,4 mm. Museau gris-brun clair plus étroit et plus effilé, paraissant plus long que celui du Grand murin. Pelage court, base des poils gris foncé. Face dorsale grise nuancée de brunâtre ; face ventrale gris-blanc. Patagium gris-brun clair.

Ecologie générale de l'espèce

Activité :

Le Grand murin et le Petit murin entrent en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. Durant cette période, ces espèces peuvent former des essaims importants ou être isolée dans des fissures. À la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. Les colonies de reproduction comportent quelques dizaines à quelques centaines voire quelques milliers d'individus, essentiellement des femelles. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Le Grand murin et le Petit murin sont considérés comme plutôt sédentaires. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situe dans un rayon de 10 km. Cette distance est bien sûr à moduler en fonction de la disponibilité en milieux adéquats et de leurs densités en proies. Certains individus effectuent quotidiennement jusqu'à 25 km pour rejoindre leurs terrains de chasse. La majorité des terrains de chasse, autour d'une colonie, se situe dans un rayon de 5 à 6 km (taille moyenne du territoire de chasse : environ 50 ha). Le Petit murin chasse généralement près du sol (30 à 70 cm de hauteur). Il recherche sa nourriture en volant continuellement à vitesse modérée. En milieu herbacé dense, l'espèce est suspectée de capturer ses proies en les « cueillant » lors de vols stationnaires (mode de chasse de type glaneur).

Reproduction :

Le Grand Murin / le Petit murin : Maturité sexuelle : à 3 mois pour les femelles, 15 mois pour les mâles. Accouplement dès le mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an exceptionnellement deux. Elles forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, en partageant l'espace avec, le Minoptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ou le Vespertilion de Capaccini (*Myotis capaccinii*). Les jeunes naissent généralement durant le mois de juin. Les jeunes pèsent généralement 6 g à la naissance, commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines. Longévité : 20 ans mais l'espérance de vie ne dépasse probablement pas en moyenne 4-5 ans.

Régime alimentaire :

Le Grand murin est, comme les autres chiroptères européens, un insectivore strict. Son régime alimentaire est principalement constitué de coléoptères carabidés (> 10 mm), auxquels s'ajoutent aussi des coléoptères scarabéoïdes dont les mélolonthidés (hannetons), des orthoptères, des dermoptères (perce-oreilles), des diptères tipulidés, des lépidoptères, des araignées, des opilions et des myriapodes. Le Grand murin a un comportement alimentaire que l'on peut qualifier de généraliste de la faune épigée. Il semble aussi opportuniste, comme en témoigne la capture massive d'insectes volants à certaines périodes de l'année (hannetons, tipules, tordeuses, fourmis).

Le Petit murin néglige les arthropodes terrestres et consomme essentiellement les arthropodes de la faune épigée des milieux herbacés (près de 70%) comme les tettigoniidés, acrididés et hétéroptères. La sous-représentation des acrididés (pourtant abondants dans l'herbe haute) par rapport aux tettigoniidés est sûrement liée à leur rythme d'activité essentiellement diurne. Les proies circulant sur le sol sont par contre nettement sous représentées.

| | | |
|-----|---|-----------|
| 3/4 | Petit/Grand Murin <i>Myotis blythii</i> Tomes 1857 / <i>Myotis myotis</i> Borkhausen 1797 | 1307/1324 |
|-----|---|-----------|

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2009

Date d'observation la plus ancienne connue : J. LOIRET (2000-2003)

Observateurs : J. Loiret, J. Bodin, S. DEJEAN & F. NERI - GCMP / CREN Midi Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site Natura 2000 : inconnue

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : mal connu, potentiellement important (zone d'alimentation peut être de gîte)

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : inconnu

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Le Grand Murin : paysages karstiques et anthropiques (pour les gîtes), paysages riches en forêts feuillues plus ou moins fermées, peuplements gérés en futaie régulière, à strates herbacée et buissonnante peu fournies (ex.: forêts à houppiers denses et avec des arbres adultes d'au moins 30cm de diamètre), peuplements de hêtres et de chênes, peut s'accommoder de peuplements irréguliers de feuillus mélangés. Doit pouvoir accéder directement à la litière forestière pour capturer ses proies au sol (Bensettiti *et al.*, 2002; Choquené, 2006).

Le Petit Murin : paysages karstiques thermophiles, paysages boisés et embroussaillés, parcs, milieux urbains, paysages avec pelouses, steppes ouvertes et prairies non fauchées ou pâturées, de xérique à hygromorphe D'après le type de proies consommées, les terrains de chasse de cette espèce sont des milieux herbacés ouverts (prairies, pâturages, steppes) jusqu'à 2 000 m d'altitude. L'affinité forte de cette espèce pour l'herbe haute l'amène à fréquenter en priorité les steppes ouvertes (avec une couverture buissonnante inférieure à 50%), prairies denses non fauchées et zones de pâturage extensif, voire les pelouses xériques où l'herbe haute est moins dense.

Gîtes d'hibernation : Cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves de température voisine de 6 à 12°C et d'hygrométrie élevée).

Gîtes d'estivage : Cavités souterraines surtout en période de reproduction.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces potentielles :

Dérangements et destructions, intentionnels ou non, des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation ; et des gîtes d'hiver, par un dérangement dû à la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières.

Modifications ou destructions de milieux propices à la chasse et/ou au développement de ses proies (lisières forestières feuillues, prairies de fauche, futaies feuillues...) : labourage pour le réensemencement des prairies, conversion de prairies de fauche en cultures de maïs d'ensilage, enrésinement des prairies marginales, épandage d'insecticides sur des prairies ou en forêt... Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux, mise en culture des pelouses sèches de moyenne montagne, abandon du pâturage des zones de pelouses entraînant la fermeture des milieux, labourage pour le réensemencement des prairies, conversion de prairies en cultures (notamment en maïs d'ensilage), engraissement des prairies dû à l'utilisation importante de fertilisants, disparition des haies et des bandes herbeuses, enrésinement des prairies marginales, épandage d'insecticides sur des prairies...

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration des habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces

Maintien d'une diversité de milieux de chasse et de gîte potentiel sur l'ensemble du site et au delà

Maintien d'une diversité d'espèces liées à divers habitats (forestiers, ouverts, humides,...)

| | | |
|-----|---|-----------|
| 4/4 | Petit/Grand Murin <i>Myotis blythii</i> Tomes 1857 / <i>Myotis myotis</i> Borkhausen 1797 | 1307/1324 |
|-----|---|-----------|

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Le maintien et la reconstitution des populations de Petit murin ou de Grand Murin impliquent la mise en oeuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes et des terrains de chasse.

Le Grand Murin

Sur un rayon de 10km autour des gîtes d'été...

- ⇒ - gestion en futaie régulière à préférer sur feuillus de type hêtres et chênes,
- ⇒ - maintien de corridors boisés entre les gîtes et les terrains de chasse,
- ⇒ - favoriser un accès direct et facilité au sol pour cueillette des proies sur la litière (sous-bois clairs),
- ⇒ - éviter les plantations ou le travail du sol pour faciliter la régénération forestière,
- ⇒ - proscrire l'enrésinement, défavorable au développement des proies de l'espèce.

Le Petit Murin

- ⇒ - fauche tardive des prairies naturelles,
- ⇒ - pâturage extensif et tournant,
- ⇒ - préservation ou création de haies vives ou d'alignements d'arbres en bordure des cultures et prairies,
- ⇒ - maintenir les feuillus en lisière de forêt,
- ⇒ - proscrire le drainage des zones humides.

De façon générale :

- ⇒ Conserver les milieux ouverts par le pâturage
- ⇒ Éviter les traitements des animaux avec des produits à base d'Ivermectine
- ⇒ Ne pas intervenir sur les lisières et les ripisylves
- ⇒ Sensibiliser les propriétaires aux alentours du site sur l'éventuelle présence de chauves souris dans le bâti
- ⇒ Lors de fermeture de mines pour raison de sécurité, les grilles adaptées aux chiroptères doivent être utilisées en concertation avec les naturalistes. La pose de « chiroptières » dans les toitures (églises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès.
- ⇒ Améliorer et suivre la connaissance de l'état de l'espèce sur le site et aux alentours

| | |
|--------------------------|--|
| Actions : | Maintenir le pâturage extensif Maintenir les territoires de chasse et les proies en milieu forestier et agricole. Informé et sensibiliser le public sur les chiroptères. Assurer la pérennité et la tranquillité des gîtes. |
| Fiches Action : | Toutes les fiches actions sur l'entretien des milieux ouverts, les forêts. |
| Acteurs concernés | F3 : Sensibilisation et information sur les chiroptères Forestiers, propriétaires privés, Communes, éleveurs, Parc National des Pyrénées |

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
Rapport d'expertise GCMP – Novembre 2009

Lézard des Pyrénées

1995

Lacerta bonnali Lantz, 1927

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive Habitat : non

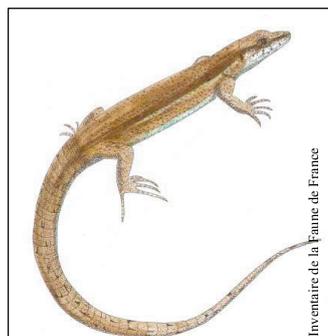
Protection nationale : Oui - Article 1

Livres rouges : UICN - Monde : Vulnérable / France : Rare

Tendances des populations : La répartition mondiale des Lézards montagnards pyrénéens, taxons endémiques des Pyrénées, témoigne de leur caractère rare et relictuel ; Dans l'état actuel des connaissances, la population française semble être moins importante que la population espagnole.

Conventions internationales : Berne – Annexe 2

Répartition en France et/ou en Europe : Endémique des versants français et espagnol des Pyrénées, cette espèce se rencontre dans une bande centrale comprise entre l'est des Pyrénées-Atlantiques et l'Andorre. *Archaeolacerta [bonnali] bonnali* occupe les étages subalpin et alpin de la chaîne ; la bande altitudinale dans laquelle se situent ses biotopes est comprise entre 1 600 m et 2 720 m. En France, *Archaeolacerta [bonnali] bonnali* est connu sur toute la chaîne, depuis la vallée d'Ossau à celle du Louron.



Inventaire de la Faune de France



Répartition sur le site

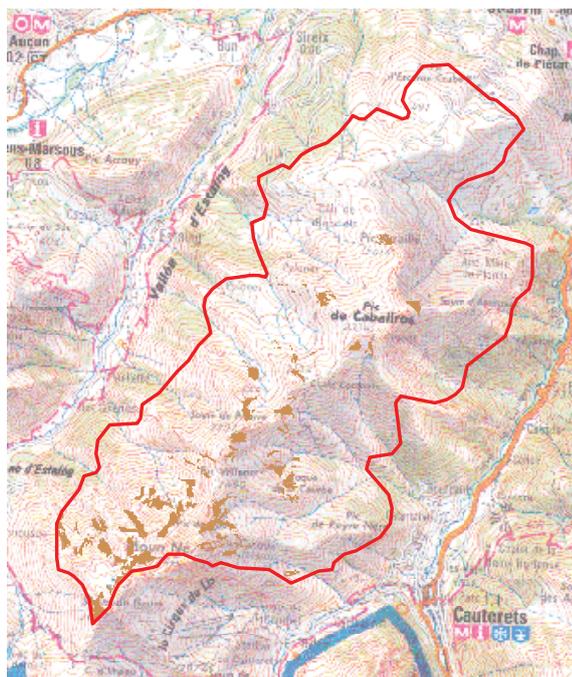
Légende :

-  Contour du site
-  Habitat potentiel



0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
ONF Tarbes 2010



| | | |
|-----|--|------|
| 2/3 | <h2 style="margin: 0;">Lézard des Pyrénées</h2> <p style="margin: 0;"><i>Lacerta bonnali</i> Lantz, 1927</p> | 1995 |
|-----|--|------|

GENERALITES

Description de l'espèce

3 taxons distincts de Lézard des Pyrénées existent, répartis d'ouest en est en isolats géographiques comme suit : *Lacerta bonnali*, *Lacerta aranica*, et *Lacerta aurelioi*. La seule espèce reconnue par la loi française comme « Lézard des pyrénées » étant *Lacerta bonnali*.

La taille des individus atteint 6,1 cm chez les mâles et 6,6 cm chez les femelles. Gorge et face ventrale le plus souvent immaculée, coloration des flancs brun-foncée à noire, contrastant avec un dos brun noisette (*l. aranica*). Iris blanchâtre à orangé clair. Ponctuations dorsales occupant moins de 50 % de la surface et plus ou moins agencées en bandes longitudinales. Lignes dorso-latérales de couleur jaune à blanche très marquées chez le mâle *Lacerta aranica*. L'espèce peut facilement être confondue avec le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard vivipare (*Zooteca vivipara*), fréquentant les mêmes biotopes aux altitudes inférieures.

Ecologie générale de l'espèce

Activité : Chez *Archaeolacerta [bonnali] bonnali*, la période d'hibernation dure d'octobre à avril-mai, parfois moins, en fonction des clémences météorologiques, de l'altitude et de l'exposition. C'est un reptile diurne. Chez les lézards en activité, la température corporelle varie selon le moment de la journée de 25,8 à 37,5°C. Les rigueurs climatiques survenant ponctuellement dans les zones de haute montagne au printemps et à l'été expliquent l'amplitude élevée de la température corporelle nécessaire à l'activité. Au printemps, il est actif le matin, entre 10 h et 12 h, et en fin d'après-midi, de 16 h à 18 h ; en été, il semble n'être actif que le matin. Durant les périodes d'activité, les individus recherchent des points chauds : rochers (au soleil ou à l'ombre), fissures exposées. Après avoir effectué la thermorégulation, ils se mettent en chasse. Ce sont des Lézards assez farouches et de ce fait difficiles à approcher. Leur observation est rendue d'autant plus ardue qu'ils vivent principalement dans des chaos rocheux. Ils se fauillent ainsi dans les fissures et les interstices et deviennent alors introuvables.

Reproduction : *Archaeolacerta [bonnali] bonnali* est ovipare. La maturité sexuelle est atteinte au bout de deux ans et demi (trois hivers). Les mâles entament des combats territoriaux au moment de la période de reproduction. L'accouplement se déroule entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin. L'unique ponte annuelle a lieu en juillet ; elle est constituée de 4 à 12 oeufs de forme ovale, d'environ 1cm de large sur 1,5 cm de long. L'éclosion se produit en septembre.

Régime alimentaire : Le régime alimentaire de *Archaeolacerta [bonnali] bonnali* est composé exclusivement d'arthropodes : araignées, myriapodes (chilopodes et diplopodes) et insectes (orthoptères, coléoptères, hémiptères, hyménoptères, lépidoptères).

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Néant

Date d'observation la plus ancienne connue : inconnue

Observateur : G. Pottier (Nature Midi Pyrénées)

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site Natura 2000 : inconnue

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : inconnue

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : inconnu

| | | |
|-----|--|------|
| 3/3 | <h2 style="margin: 0;">Lézard des Pyrénées</h2> <p style="margin: 0;"><i>Lacerta bonnali</i> Lantz, 1927</p> | 1995 |
|-----|--|------|

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : L'espèce est inféodée aux milieux rocheux et évolue sur différents substrats (pierres, graviers, sable, terre...). On la rencontre dans les éboulis, les cônes de déjection torrentiels, les champs d'alluvions, les cordons de moraines, les crêtes fissurées entre 1600 et 2500 mètres d'altitude. Ces milieux peuvent être plus ou moins végétalisés (herbacées, rhododendrons, genévriers, pins...).

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Pas de menace active identifiée.

L'espèce ne semble pas pâtir du pastoralisme, ni de la randonnée.

L'impact des traitements anti-parasitaires via les insectes coprophages reste à définir.

Les habitats alpins et subalpins de l'espèce évoluent peu dans le temps et nécessitent rarement un entretien. Par contre, les aménagements affectant les éboulis et les cordons morainiques, en particulier la création de nouvelles routes peuvent fragmenter les habitats de l'espèce, et provoquer une baisse importante des effectifs de ces populations très dépendantes de leur milieu.

Objectifs conservatoires sur le site

Absence de données de présence sur le site pour cette espèce.

Eviter la détérioration habitats d'espèces.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

| | |
|--------------------------|---|
| Actions : | Aucune intervention directe n'est souhaitable sur l'habitat de l'espèce (pierriers et éboulis d'altitude). Les préconisations porteront donc essentiellement sur le maintien en l'état des habitats occupés (entretien des milieux ouverts...). |
| Fiche Action : | F2 : Compléter les inventaires sur le Lézard des Pyrénées |
| Acteurs concernés | Propriétaires privés, éleveurs |

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
Rapport d'expertise NMP – Octobre 2008